

**Le président nous a dévoilé les chapitres de sa politique
qu'il va mettre en œuvre dans notre collectivité,
nous pouvons déjà deviner l'histoire**

- Refusons la concurrence entre nous : les jeunes et les plus âgés, les agents qui ont la santé, et ceux qui ne l'ont pas.....
- Refusons la fermeture de services, de centres d'exploitation, de collèges etc.....
- Refusons de travailler plus, nous ne sommes pas des nantis, l'accord RTT s'est fait avec des contre-parties.
- Refusons la diminution voire la suppression de missions de services publics rendues aux usagers, aux citoyens costarmoricains.

**NOUS, AGENTS DU DEPARTEMENT, NE SOMMES PAS RESPONSABLES
DES CHOIX POLITIQUES DU GOUVERNEMENT ET AUJOURD'HUI
DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL SOUS PRETEXTE DE
LA CRISE ET DE L'AUSTERITE.**

DE L'ARGENT, IL Y EN A!!!!

**STOP! AUX CADEAUX DONNES AU PATRONAT, SANS AUCUN
CONTRÔLE**

STOP! A LA CASSE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU STATUT

STOP! A LA CASSE DE LA SECURITE SOCIALE

STOP! AUX MAUVAISES CONDITONS DE TRAVAIL

STOP! AU GEL DES SALAIRES

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES!!!!

**IL EST TEMPS DE REPRENDRE LA MAIN, POUR GARDER LES ACQUIS
SOCIAUX GAGNES PAR NOS PERES ET DE CONQUERIR DE NOUVEAUX
DROITS.**



**TOUS ENSEMBLE, SOLIDAIRE DANS L'ACTION
CONTRE TOUTES REGRESSIONS SOCIALES
DEVANT LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
MARDI 26 JANVIER 2016 A 10H45**

Monsieur Le Président
Conseil Départemental des Côtes D'Armor
9 Place du Général De Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Objet : Préavis de grève pour le 26 janvier 2016

Monsieur Le Président,

Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires de la Fonction Publique déposent ensemble un préavis de grève pour le mardi 26 janvier 2016 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires du Conseil Départemental .

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

**Au niveau
Départemental**



- Pour la mise en œuvre au sein du Conseil départemental d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) avec
 - Accompagnement vers d'autres métiers, augmentation du budget de formation pour répondre aux besoins.
- Créations de postes.
- La défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale. Maintien actuel du temps de travail et des autorisations d'absences exceptionnelles.
- Mobilité en CAP : Maintien des CAP mobilités et respect du règlement intérieur.
- Un régime indemnitaire plus juste.
- Reconnaître la pénibilité et améliorer les conditions et la qualité de vie au travail.

**Au niveau
National**



- Contre la politique d'austérité menée par le gouvernement qui se traduit par une perte réelle de pouvoir d'achat. L'urgence passe par la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et par le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- Contre les réformes structurelles qui fragilisent la fonction publique et les services publics.
- Pour la création d'emplois statutaires indispensables à l'accomplissement de toutes nos missions de service public et la résorption des emplois précaires en postes statutaires.
- Des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'intersyndical Cfdt, la CGT, FO et Solidaire

Annie Dacalor